



Séparer evacuations eaux usées et pluviales

Par **Karinev**, le **18/11/2020** à **04:33**

Bonjour
J'ai rénové mon appartement via un architecte. Je suis dans un vieil immeuble. Les evacuations d'eau ne respectaient pas la séparation des eaux usées et pluviales. Mon plombier a repris l'installation existante. Depuis la fin des travaux le syndic me demande de me mettre en conformité et de séparer les évacuations. Mon architecte aurait-il dû modifier ? Mon plombier ? Qui doit payer la modification ? Je vous remercie par avance.

Par **morobar**, le **18/11/2020** à **08:04**

Bonjour,
[quote]
Qui doit payer la modification ?
[/quote]
Vous.
Ensuite vous devrez examiner si vous avez un recours, selon vos commandes, auprès de l'architecte maître d'œuvre le cas échéant, ou vers le plombier.

Par **Visiteur**, le **18/11/2020** à **08:10**

Bonjour
Sachant que vous êtes en appartement, pourquoi les eaux pluviales de l'immeuble vous concernent-elles plus personnellement que les autres propriétaires dans l'immeuble.. ?

Par **amajuris**, le **18/11/2020** à **10:31**

bonjour,
pour séparer les évacuations, il faut qu'il existe déjà une séparation eaux pluviales

et eaux usées dans votre immeuble, ce qui ne semble pas être le cas dans votre immeuble
selon votre message.rnrnsalutations